

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 février 2007

AUJOURD'HUI vingt trois février deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 février 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Patricia GUILHOT, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Odile VIGNAL, Yves CARROY, Jean-Yves FAFOURNOUX, Catherine GUELON-NEYRIAL, Jean MAISONNET, Christine PERRET

Excusé(e)s :

Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Paule OUDOT

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET SOCIO-EDUCATIVES

Le crédit au budget primitif 2007 en vue de l'attribution de subventions de fonctionnement aux amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives est de 35 000 euros.

En accord avec votre commission, il vous est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

AMICALE LAIQUE JULES FERRY : 1 500 euros

L'amicale laïque Jules Ferry propose des activités socioculturelles. Elle travaille en lien avec le groupe scolaire Jules Ferry en offrant des activités pour les enfants le soir après la classe. Elle organise également des sorties à « La petite gaillarde » ou des interventions dans le temps scolaire avec la BCD.

AMICALE LAIQUE MERCOEUR : 1 100 euros

L'amicale laïque Mercoeur est un partenaire associatif majeur sur le quartier de la plaine. En partenariat avec le collectif des associations de Champratel, la Maison de quartier de Champratel, le groupe scolaire Mercoeur et la ZEP de la Charme, elle organise de nombreux projets tels que le loto des enfants, le carnaval, la kermesse et le cinéma de Noël.

Elle apporte des activités socioculturelles aux adultes et aux enfants de ce quartier dans un esprit de laïcité.

AMICALE LAIQUE EDGAR QUINET SECTION MATERNELLE : 800 euros

L'amicale laïque Edgar Quinet s'est donné pour objectifs de renforcer et de valoriser les relations entre les familles et l'école, avec et pour les enfants de la maternelle, par l'organisation et l'animation d'activités périscolaires mais aussi par le soutien logistique et financier aux projets proposés par l'équipe enseignante.

Elle se consacre également à la création d'une bibliothèque et à l'animation de celle-ci par des bénévoles au profit des enfants de l'école.

AMICALE LAIQUE JEAN JAURES : 1 100 euros

L'amicale laïque Jean Jaurès propose des cours de danses de salon et de rock. Elle travaille en relation avec le groupe scolaire Jean Jaurès en organisant un tournoi de Foot Ball et la fête de l'école. L'amicale finance pour les enfants de l'école primaire les licences UFOLEP et des sorties pédagogiques pour ceux de la maternelle.

AMICALE LAIQUE DES LANDAIS : 1 300 euros

L'amicale laïque des landais propose diverses activités socioculturelles : rock, musique et également des activités sportives, escalade, gymnastique, en direction des adultes du quartier et des enfants de l'école Albert Bayet.

AMICALE LAIQUE JEAN MOULIN : 1 200 euros

L'amicale laïque Jean Moulin anime des activités scolaires et périscolaires : pratique d'activités physiques et sportives, de plein air, ainsi que des activités culturelles et scientifiques (astronomie).

AMICALE LAIQUE NESTOR PERRET : 850 euros

L'amicale laïque Nestor Perret propose différentes activités aux enfants de l'école Nestor Perret. Elle participe également à l'organisation des manifestations scolaires et soutient la mise en place d'activités : arts du cirque, arts plastiques... Elle apporte un soutien financier aux activités organisées par l'école.

AMICALE LAIQUE FERDINAND BUISSON : 1 150 euros

L'amicale Ferdinand Buisson organise des activités socio-éducatives pour les habitants du quartier : tennis, badminton, gymnastique d'entretien ...

AMICALE LAIQUE ARISTIDE BRIAND : 1 200 euros

L'amicale laïque Aristide Briand propose des activités socioculturelles aux adultes du quartier. Elle permet aux enfants de l'école maternelle de participer à des activités tels que le Cirque et les Jeux traditionnels du Monde.

AMICALE LAIQUE PAUL BERT : 1 500 euros

L'amicale laïque Paul Bert propose des activités socioculturelles aux adultes du quartier. Elle permet également de faire participer les enfants des écoles maternelles La Pradelle et Paul Bert à des activités en les finançant. Elle organise la Fête de l'école et reverse la totalité des bénéfices à la coopérative scolaire

AMICALE LAIQUE FONTGIEVE : 1 550 euros

L'amicale laïque Fontgèze propose des activités socioculturelles diverses en direction des enfants de l'école et des habitants du quartier. Elle dispose d'une section « La Récré » qui offre différentes activités aux enfants comme l'Ecole du Cirque, le théâtre, le patchwork et des ateliers de découverte scientifique avec l'association « les petits débrouillards ».

AMICALE LAIQUE JULES VERNE : 2 100 euros

L'amicale laïque Jules Verne propose des activités socioculturelles diverses en direction de l'école Jules Verne et des habitants du quartier. Elle participe également à la vie du groupe scolaire en aidant au financement d'une classe de découverte à Paris et en organisant la traditionnelle fête de l'école.

ASSOCIATION LES IRREDUCTIBLES DE JULES VALLES : 1 000 euros

L'association les irréductibles de Jules Vallès a repris les activités de l'ancienne amicale laïque et essaye d'offrir une école ouverte sur l'extérieur en permettant une vie culturelle et sportive extra-scolaire. Elle met en place divers projets : grain de sable, visites de musées, et s'associe à l'organisation du Conte en Fête.

AMICALE LAIQUE JEAN ZAY : 1 400 euros

L'amicale laïque Jean Zay propose des activités socioculturelles diverses en direction des enfants et des habitants du quartier. Elle participe également à la vie de l'école en aidant au financement de divers projets.

AMICALE LAIQUE FRANCS ARVERNES ST JACQUES : 1000 euros

L'amicale laïque Francs Arvernes St Jacques fondée en 1982 a pour objet la pratique des activités physiques et de plein air. Cette association anime une section randonnée avec 35 licenciés.

Elle propose des activités en direction des enfants et des jeunes en lien avec les partenaires du quartier.

ZWIZZ ET COMPAGNIE : 800 euros

Zwizz et Compagnie propose des activités théâtrales à partir de 3 ans réparties en différents groupes. Le travail de ces ateliers est présenté « aux rencontres de théâtre » organisées à la Maison de Quartier de Croix de Neyrat

Elle travaille également, en partenariat avec les groupes scolaires du quartier, par le biais d'ateliers d'initiation gratuite au théâtre, avec les enfants du CP au CM2 afin d'aborder les problèmes actuels de la société.

TOWARA France : 600 euros

TOWARA France a pour objet l'éveil sur les cultures et traditions africaines et en particulier la culture béninoise. L'association a pour objectif également d'être un réseau de communication et d'échanges entre les peuples en Auvergne. Elle développe des projets en direction du Bénin et réalise dans les écoles de la région des actions culturelles, des activités et des ateliers.

ASSOCIATION POUR LA NATION KMERE :PNK 450 euros

PNK a pour but de diffuser et de préserver la culture khmère, de promouvoir la solidarité et l'entraide au sein de la communauté en France en s'initiant et en participant aux missions d'aide au Cambodge.

Elle propose également la découverte du folklore, des chants et des musiques traditionnelles khmères.

ASSOCIATION KHMERE DE CLERMONT-FERRAND : AKCF 450 euros

AKCF préserve la culture et la civilisation khmères, organise des séances de musique et chants traditionnels et collabore avec les organismes contribuant au maintien et au développement du patrimoine khmère.

Elle aide également les étudiants khmères qui suivent des études en France et participe au développement des liens amicaux entre les khmères et ceux qui résident dans la région clermontoise.

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE : 900 euros

Le groupe « terre des volcans » de Clermont-Ferrand mène des projets de solidarité réalisés par les enfants et les jeunes des différents groupes, en affirmant une valeur essentielle du guidisme et du scoutisme : être acteur et s'engager .

Ce mouvement participe chaque année au Téléthon et travaille sur un projet de solidarité et de réflexion sur le Tsunami et envisage une entraide envers Madagascar pour aider à la construction d'un foyer.

JEUNESSE AU PLEIN AIR : 1 900 euros

La JPA 63 a pour objectif de rendre effectif le droit des enfants et des jeunes à des loisirs éducatifs collectifs. Au cours de l'année 2006, ce réseau laïque pour des vacances et des loisirs éducatifs a soutenu les écoles dans leur projet de classes de découvertes, a attribué des bourses individuelles pour des séjours en centres de loisirs ou de vacances en février et durant l'été.

Elle a également reconduit l'opération « 1^{er} départ en centre de vacances » pour 103 jeunes (soit un total de 1509 journées).

JEUNESSE ET HORIZONS : 800 euros

Jeunesse et Horizons propose des animations socioculturelles ainsi que des activités de loisirs et des ateliers périscolaires.

Ces actions se déroulent en partenariat :

- avec le Boxing Club de la Gauthière pour le centre de loisirs 8-16 ans.
- avec l'école élémentaire Jean de la Fontaine ateliers périscolaires
- avec la Gauthière Culture et Loisirs dans le cadre d'un projet culturel pour les parents d'élèves de l'école Charles Perrault

ASSOCIATION ASCOT : 1 000 euros

ASCOT a pour objet la défense et la promotion de l'ensemble naturel et archéologique dénommé les « Côtes de Clermont et Chanturgue ».

Elle organise diverses visites de site archéologique et élabore des sentiers de petites randonnées sur les Côtes en liaison et avec le concours de Chamina et Clermont Communauté.

LA BOURREIO DEU BRAYEU : 460 euros

Le groupe folklorique La Bourreio deu Brayeu contribue à la promotion des traditions populaires. Il participe à de nombreuses manifestations et animations sur la région.

DANSONS L'AUVERGNE : 300 euros

Dansons l'Auvergne est un groupe Folklorique qui a pour objet de promouvoir et de transmettre le folklore et les traditions d'Auvergne avec une ouverture sur la danse et la musique traditionnelle de bal.

Dansons l'Auvergne participe à de nombreuses manifestations (Fête de la Rozière, Virade de l'espoir, forum des associations...) et animations auprès des personnes âgées, Maison de Retraite de St Amant, Hôpital Nord et repas CCAS à Ménérol.

LOUS VEILHADOURS LIMOUSINS : 460 euros

Le groupe folklorique Lous Veilhadows Limousins offre la découverte de la culture, des chants, des danses, et de la musique traditionnelle du Massif Central.

Il participe à de nombreuses animations qui se déroulent dans les maisons de retraite de la région ainsi que dans les fêtes patronales. Cette association participe également à des échanges culturels avec un groupe de musiques et danses de l'Italie du Sud (la ville de NOCI).

LES ENFANTS DE L'AUVERGNE : 460 euros

Les enfants de l'Auvergne est un groupe folklorique d'arts et de traditions populaires, qui a pour but de promouvoir les danses traditionnelles auvergnates dans la région, sur le territoire national mais également à l'étranger. Au cours de l'année 2006 ce groupe a donné 33 animations dont une représentation gratuite au foyer Alexandre Varennes.

CENTRE AGAPE : 320 euros

Le Centre AGAPE a pour objet de promouvoir des activités socioculturelles pour adultes : groupes de gymnastique volontaire, randonnées pédestres, dimanches d'accueil, club de lecture.

Le Centre AGAPE organise également quelques sorties culturelles dans l'agglomération clermontoises.

GROUPE UNIONISTE AGAPE : 500 euros

Le Groupe Unioniste AGAPE met à disposition des groupes de scoutisme (jeunes et enfants), une base de plein air et un chalet à Laty (commune de Sayat) à proximité de Chantat, pour l'organisation de camps, sorties et séminaires.

De nombreux week-end ont été organisés afin d'effectuer des travaux d'entretien et d'amélioration du chalet avec des louveteaux et des éclaireurs et parfois également avec la participation des parents.

LES Z'ARTS : 800 euros

Les Z'ARTS propose des activités d'éveil corporel et musical à destination de la petite enfance (3 ans / 6 ans) dans le quartier de la Fontaine du Bac en partenariat avec l'école du quartier.

Ces animations permettent de sensibiliser les enfants à la diversité des expressions artistiques sous la forme d'ateliers techniques.

LES AMITIES LAIQUES DE VALLIERES : 1 100 euros

L'association les Amitiés Laïques de Vallières vise le développement des enfants et des adultes sur le plan physique et social à travers les différentes activités qu'elle propose.

Elle travaille en collaboration avec les deux écoles du quartier en participant au carnaval, au spectacle de Noël et en aidant au financement de voyage scolaire ou d'achat de petit matériel.

ASSOCIATION LES PINCEAUX EN LIBERTE : 1 000 EUROS

L'association les pinceaux en Liberté créée en 2004, connaît un grand succès auprès des habitants du quartier de Croix de Neyrat puisque le nombre d'adhérents a doublé. Elle a pour but de permettre des moments d'échanges et de rencontres entre personnes retraités et isolées.

En 2005, elle a développé une formation spécifique sur la décoration en relief pour répondre à la demande des adhérents. Son activité principale est la peinture sur porcelaine

LES COPAINS D'ABORD : 200 EUROS

L'association les Copains d'abord regroupe des passionnés de la moto. Elle organise des promenades notamment avec l'association « enfants tous pour un sourire », ainsi que des week-ends sorties pour ses adhérents... Elle participe aussi à des manifestations comme le Téléthon ou pour la lutte contre la mucoviscidose.

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ECOLE PUBLIQUE ANATOLE FRANCE : 1 000 EUROS

L'Association des Amis de l'Ecole publique Anatole France a pour objet de favoriser, développer et promouvoir des actions et des activités dans un champ d'intervention artistique, culturel, éducatif et social.

Elle aide l'école Anatole France pour la mise en place de l'activité théâtre depuis quatre ans. Les bénéfices de cette association sont utilisés pour aider l'école maternelle et primaire dans leurs sorties scolaires au cours de l'année.

LA MAISON DES JEUX : 1 000 euros

Depuis six ans La Maison des Jeux s'attache à développer un projet d'éducation populaire autour du jeu en poursuivant les objectifs suivants :

- le jeu pour tous, à tous les âges,
- le jeu créateur de lien social,
- le jeu comme outil d'éducation à la citoyenneté,
- le jeu facteur d'intégration par la valorisation des cultures...

Elle organise des animations à l'occasion des fêtes de villes ou de quartier et des ateliers de découverte ou de fabrication des jeux dans les écoles, collèges, lycées, centre de loisirs, maison de retraite...

LUDOTHEQUE : CLERMONT / SAINT JACQUES 1 500 euros

La Ludothèque est un lieu de rencontre et de jeu au sein du quartier où les cultures et les différences sont sources de richesses. Le jeu est en effet un moyen d'échange, une médiation intergénérationnelle et interculturelle qui permet une mixité sociale sans jugement de valeur.

La ludothèque travaille avec de nombreux partenaires locaux tel que le SDAP, la DAJL, la crèche de saint Jacques, la CAF... Elle intervient également auprès des écoles maternelles et des écoles primaires par séquences de six séances.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,